



BP : 217 NyTél. 20 72 23 66 / 67  
 Site web : www.impots.gouv.ne

**DECLARATION  
 DES IMMEUBLES**  
**IMPOT SUR LES REVENUS DES BAUX  
 D'HABITATION**  
 Article 146 (nouveau) du Livre I du CGI

## I. IDENTIFICATION DU DECLARANT

Propriétaire  Locataire principal  Gérant d'immeuble

NIF : .....

Nom-prénom : ..... Tél .....  
Activité : .....

Adresse : Commune..... Quartier : ..... Rue..... Porte.....  
 Îlot.....Parcelle..... Réf. Cadastre.....

## II. IDENTIFICATION DES IMMEUBLES

Ventiler parcelle par parcelle, îlot par îlot ou lot avec une identification géographique précise.

N° d'ordre	Description de l'immeuble	Type d'occupation (L,G ou V)*	Date début du bail	Nom et prénom de l'occupant	Montant du loyer	Montant des charges
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

\* L : Location

G : Gratuit

V: Vacant

Date, signature et cachet du contribuable

A \_\_\_\_\_

Certifie, sous peine de sanctions, que les éléments déclarés sont rigoureusement exacts

**NB** : Joindre une feuille si nécessaire pour les éléments à déclarer en respectant les colonnes et indications prévues par l'Administration fiscale.